



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Augmentation des prix du pétrole outre-mer et crise du Golfe

Question écrite n° 15085

Texte de la question

M. Marcellin Nadeau appelle l'attention de Mme la ministre des outre-mer sur les conséquences potentielles d'une flambée des prix des carburants dans les pays dits d'outre-mer, notamment en Martinique, dans un contexte de fortes tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Certains journaux avancent même le prix de 3,20 euros pour les Antilles. Les récentes tensions militaires opposant l'Iran aux États-Unis d'Amérique, ainsi que les risques pesant sur la sécurité du détroit d'Ormuz, par lequel transite une part essentielle du pétrole mondial, suscitent de vives inquiétudes quant à une possible explosion des cours internationaux du brut. Plusieurs économistes et observateurs du marché énergétique évoquent désormais l'hypothèse d'un baril dépassant durablement les 120 dollars, avec des conséquences directes sur le prix des carburants dans les territoires fortement dépendants des importations pétrolières. La Martinique, comme l'ensemble des DROM-COM, se trouve dans une situation de vulnérabilité particulière. L'insularité, la dépendance énergétique structurelle, les coûts de transport maritime ainsi que la faiblesse des alternatives de mobilité rendent ces territoires extrêmement sensibles à toute hausse brutale du prix des carburants. De nombreux habitants de ces territoires craignent déjà que le prix du litre d'essence ou de gazole puisse atteindre, voire dépasser, les 3 euros dans les prochains mois, aggravant encore la vie chère, l'inflation alimentaire et les difficultés sociales auxquelles les populations des dits outre-mer sont confrontées quotidiennement. Cette situation est particulièrement dramatique pour les travailleurs modestes, les familles monoparentales, les pêcheurs, les artisans, les transporteurs et l'ensemble des acteurs économiques déjà fragilisés par le coût élevé de la vie dans les outre-mer. Comme pour les étudiants des Antilles, de Guyane ou de La Réunion, empêchés de rentrer chez eux en raison de l'explosion des prix du kérosène et de la décision en conséquence de certaines compagnies aériennes de raréfier leurs vols vers ces destinations de longs courriers. Dans ce contexte, il lui demande donc quelles mesures d'anticipation le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de protéger les populations des dits outre-mer d'une éventuelle flambée des prix des carburants liée à une crise géopolitique internationale. Il lui demande également si un mécanisme exceptionnel de stabilisation ou de plafonnement des prix des carburants dans les dits outre-mer est envisagé comme le prévoit la loi. Il lui demande encore si l'État prévoit un soutien spécifique aux secteurs économiques les plus exposés, aux personnes défavorisés ou obligés d'utiliser leurs véhicules, ainsi que pour les étudiants effectuant leurs études en France hexagonale. Enfin, il souhaiterait savoir quelles actions structurelles le Gouvernement compte accélérer afin de renforcer l'autonomie énergétique dans les DROM-COM et de réduire durablement leur dépendance aux hydrocarbures importés.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Nadeau](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15085

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2026](#), page 4043